

Section 10.—Grèves et lock-out*

Depuis la fin de la seconde Grande Guerre, l'accroissement des salaires et les demandes connexes constituaient le problème principal dans la majorité des interruptions de travail. Même si l'indice du coût de la vie, qui avait atteint un sommet sans précédent au 1^{er} janvier 1952, commençait à se stabiliser et avait baissé à la fin de l'année, le temps perdu à propos des différends sur les augmentations de salaires fut plus considérable qu'en 1951. En 1952, cette question avait causé 64 p. 100 des interruptions de travail, impliqué 86 p. 100 des travailleurs et déterminé 94 p. 100 de l'inactivité d'ensemble; par comparaison, la moyenne de six ans, 1946-1951, s'établissait à 57 p. 100 des interruptions de travail, 69 p. 100 des travailleurs et 86 p. 100 de la perte globale. En 1952, les causes relatives aux conditions de travail expliquaient moins de 12 p. 100 de l'ensemble des interruptions; les questions syndicales, autres que celles tendant aux augmentations de salaires, ont causé moins de 13 p. 100 de ce total; la mise à pied des travailleurs, les suspensions, le refus de réintégration et l'embauchage de particuliers, autres que les questions se rattachant aux questions syndicales, ont déterminé environ 11 p. 100 de toutes les interruptions. Les grèves de solidarité se raréfient depuis 1948 et 1952 ne signale qu'une interruption de peu d'importance survenue pour ce motif. Les régimes de pension figurent parmi les problèmes en jeu dans cinq interruptions de travail en 1952.

Les négociations directes ont réglé 76 des 222 interruptions de travail en 1952; l'intervention conciliatrice des provinces a porté sur le règlement de 57 cas; les municipalités ont fait office de médiateur dans deux cas; quatorze cas ont été soumis aux commissions de travail, aux commissaires et aux arbitres; huit ont été réglés par arbitrage; trente-six par le retour des travailleurs et leur remplacement, ce dernier facteur ayant joué dans huit cas; 22 ont donné de vagues résultats.

* Un exposé complet des grèves et des lock-out survenus en 1951 figure en supplément à la *Gazette du Travail*, d'avril 1952; en ce qui concerne 1952, il se trouve dans un rapport spécial du ministère du Travail.

51.—Statistique sommaire des grèves et lock-outs, 1943-1952

Année	Nombre de grèves commencées durant l'année	Grèves et lock-out en cours dans toutes les industries durant l'année						
		Nombre de grèves et lock-out	Nombre d'employeurs	Nombre de travailleurs atteints	Temps perdu			
					Jours-hommes	Moyenne de jours par employé à gages et à salaire ¹	Moyenne de jours par travailleur atteint	Pourcentage du temps estimatif de travail ¹
1943.....	401	402	651	218, 404	1, 041, 198	0-35	4-77	0-12
1944.....	195	199	400	75, 290	490, 139	0-16	6-51	0-06
1945.....	196	197	418	96, 068	1, 457, 420	0-49	15-17	0-17
1946.....	225	228	1, 299	139, 474	4, 516, 393	1-49	32-38	0-50
1947.....	232	236	1, 173	104, 120	2, 397, 340	0-77	23-02	0-26
1948.....	147	154	674	42, 820	885, 793	0-27	20-68	0-09
1949.....	132	137	542	51, 437	1, 063, 667	0-32	20-68	0-11
1950.....	158	161	345	192, 153	1, 389, 039	0-40	7-23	0-13
1951.....	257	259	646	102, 870	901, 739	0-24	8-77	0-08
1952.....	216	222	518	120, 818	2, 879, 955	0-76	23-84	0-29

¹ Fondé sur le nombre d'employés à salaire et à traitement non agricoles au Canada.